



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-21012>

Département(s) de publication : **57**

Annonce n° **24-21012**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Com d'Agglomération du Val de FENSCH

Forme juridique de l'acheteur : Groupement d'autorités publiques

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un nouvel équipement et réaménagement du poste de garde du parc du haut-fourneau U4

Description : Le concours porte sur la construction neuve d'un équipement muséographique (Classement ERP : Musée / Type Y - 5e Catégorie) dont la surface utile envisagée est de 753 m² (hors espaces extérieurs) et le réaménagement du Rez de chaussée de l'accueil / poste de garde dont la surface envisagée est de 170 m² à l'adresse 1, rue du Jardin des Traces - Haut-Fourneau U4, Uckange (57270). La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse+ conformément aux articles L2125-1 et L2172-1 et organisé selon les dispositions des articles R2162-15 à R2162-25 et R2172-1 à R2172-6 du Code de la commande publique applicable sur le territoire français.

Identifiant de la procédure : 5bcf3470-f65e-4084-807d-1f7f25aef5b5

Identifiant interne : 2024-02-002

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer au règlement de concours

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un nouvel équipement et réaménagement du poste de garde du parc du haut-fourneau U4

Description : Concours de maîtrise d'oeuvre pour la construction neuve d'un équipement muséographique (Classement ERP : Musée / Type Y - 5e Catégorie) et le réaménagement du Rez de chaussée de l'accueil / poste de garde, Phase candidature. Enveloppe travaux allouée à l'opération hors aléas divers : 2.700.000 euros HT Il sera confié au lauréat du concours les missions de base suivantes : ESQ, APS, APD, PRO, ACT, EXE totale, DET, AOR selon les dispositions de l'article R2431-4 du Code de la commande publique, assortie de la mission complémentaires relative à la coordination des Systèmes de Sécurité Incendie (SSI). A titre indicatif, la durée prévisionnelle du marché est de 46 mois comprenant la GPA. Pour les modalités de dépôts des plis se référer au règlement de concours.

Identifiant interne : 2024-02-002

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc du Haut-Fourneau U4 - 1 rue du jardin des Traces

Ville : Uckange

Code postal : 57270

Subdivision pays (NUTS) : Moselle (FRF33)

Pays : France

Informations complémentaires : Parcelles cadastrales : B5870 et B5872

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Le dossier de candidature contiendra l'ensemble des documents énoncés dans le règlement de concours. Les candidats doivent fournir des documents rédigés en langue française ou accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. Pour faciliter le travail d'analyse, il est demandé aux candidats de présenter les fiches de synthèse des références architectes au format ".pdf " et ".ppt, et la fiche de synthèse de composition des équipes au format ".pdf " et ".xls " et non groupés dans un fichier unique. Cette présentation sera conçue en vue d'une projection et d'une impression sur format A4 ou A3, en mode paysage. Nota : il est demandé aux candidats de respecter intégralement l'ensemble des pièces constitutives du dossier. - Capacités juridiques : Les candidats ne peuvent entrer en aucun des cas d'exclusions prévus aux articles L. 2141-1 à L2141-5 ou L. 2141-7 à L. 2141-10 du CCP. Lorsque le candidat est en situation de redressement

judiciaire, il est dans l'obligation de préciser à quel stade en est la procédure. - Capacités économiques et financières : le candidat doit présenter des garanties économiques et financières suffisantes en rapport aux prestations confiées dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre consécutif au concours. En application de l'article 3 de l'ordonnance du 17 juin 2020, l'acheteur ne tiendra pas compte des variations de chiffre d'affaires consécutives à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. La moyenne du CA du candidat sur les 3 dernières années sera au minimum de 200 000 euros HT. Les opérateurs économiques nouvellement créés doivent apporter la preuve de leurs capacités financières par tout moyen de preuve approprié, notamment par une déclaration appropriée de banques. Assurance pour les risques professionnels en rapport avec la prestation objet du marché. - Capacités techniques et professionnelles : aptitude à exercer la profession d'architecte et d'architecte du patrimoine. Le candidat réunira impérativement les compétences suivantes : - un ou plusieurs architectes, inscrits au tableau de l'Ordre des Architectes pour les architectes français ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive n° 85/384/CEE du 10 juin 1985, dont l'un sera mandataire du groupement ; il est attendu un architecte du patrimoine dans le groupement possédant un diplôme ou un document officiel attestant de la qualité d'architecte du patrimoine ; compétence structure ; compétence génie climatique ; compétence électricité, courants forts, courants faibles ; compétence SSI ; compétence économie de la construction ; compétence acoustique ; compétence VRD ; compétence muséographie / scénographie. Etant précisé qu'en cas de groupement l'un des membres peut réunir plusieurs compétences. - Moyens humains en nombre et niveau suffisants au vu de l'importance et des exigences de la mission de maîtrise d'oeuvre. - Expérience professionnelle : présentation des garanties relatives à l'expérience professionnelle, en rapport avec les prestations confiées dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre consécutif au concours. L'acheteur fixe les niveaux minimaux d'expérience professionnelle suivants : réalisation d'au moins un projet d'importance ou de complexité équivalente à l'opération envisagée ; réalisation de missions de complexité comparables à l'objet du présent marché.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Critère 1 - Qualité technique et professionnelle du candidat

Description : Appréciee au regard des compétences, de l'expérience, des moyens humains présentés. En cas de groupement, l'appréciation portera également sur la cohérence et la complémentarité des membres du groupement entre eux. Ces éléments sont évalués de manière transversale d'après l'ensemble des éléments fournis dans le dossier de candidature, et notamment le tableau synthétique de justification des compétences et des expériences, incluant la motivation du candidat

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Critère 2 - Qualité des références

Description : Appréciee au regard du document de présentation des trois références spécifiques et évaluée selon la qualité architecturale et technique des

réalisations présentées. - une référence minimum des architectes d'importance et de complexité équivalente ; - une référence minimum des architectes en projet d'un montant travaux supérieur ou égal à 2 000 000 euros HT ; - une référence minimum des architectes d'un bâtiment présentant des performances énergétiques supérieures à la RT 2012 : Passif, BePOS, RT 2012 - 20%, RT 2012 - 30 %, RE 2020

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 1

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Par ordre d'importance : - adéquation du projet aux exigences fonctionnelles, techniques du programme ; - réponse aux objectifs de qualité environnementale et de performance énergétique ; - adéquation du projet à l'enveloppe financière définie au programme ; - adéquation du projet aux objectifs calendaires fixés au programme.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://marchespublics-matec57.fr>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Prix

Valeur de la prime : 15,000 EUR

Lieu de réception de la prime : 57700

Informations complémentaires : Le montant de la prime à verser aux participants, sur avis du jury, est de 15.000 euros HT correspondant à des prestations de niveau esquisse+. Au cas où les prestations ne seraient pas conformes au règlement ou au programme du concours, le jury pourra proposer de minorer ou supprimer la prime prévue. Le candidat exclu ne peut prétendre à aucune indemnité de quelque sorte que ce soit. L'indemnité accordée au lauréat sera considérée comme une avance sur honoraires.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 22/03/2024 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Com d'Agglomération du Val de FENSCH

Numéro d'enregistrement : 24570122200144

Adresse postale : 10 rue de Wendel BP 20176

Ville : HAYANGE

Code postal : 57705

Subdivision pays (NUTS) : Moselle (FRF33)

Pays : France

Adresse électronique : commande.publique@agglo-valdefensch.fr

Téléphone : +33 382868181

Adresse internet : <https://agglo-valdefensch.fr>

Profil de l'acheteur : <http://marchespublics-matec57.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Strasbourg

Numéro d'enregistrement : 17670005200010

Adresse postale : 31 avenue de la Paix

Ville : Strasbourg

Code postal : 67070

Subdivision pays (NUTS) : Bas-Rhin (FRF11)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Téléphone : +33 388212323

Adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : be3a0257-0652-41aa-887e-88be731fe0fc - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 20/02/2024 à 11:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/02/2024